



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION BASSE-NORMANDIE

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION N° 2013/08

Saisine : PREFECTURE DE REGION BASSE-NORMANDIE – CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE

Objet : avis sur le projet de Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

Date de la délibération : 26 juin 2013

Avis exprimé : Favorable sous réserve

Réuni en assemblée plénière le 26 juin 2013 sur saisine de l'État (DREAL) et du Conseil Régional (DADD), le CSRPN de Basse-Normandie a délibéré sur le projet de Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).

Les rapporteurs entendus,

Les membres du Conseil se félicitent de cette démarche qui conduira l'ensemble des acteurs (élus, propriétaires, citoyens) à dialoguer sur l'évolution de leur commune. Elle demandera beaucoup de pédagogie de la part des administrations concernées, les délais imposés aux élus pour intégrer le SRCE dans les différents documents d'urbanisme apparaissent donc très courts, au regard du temps nécessaire à une bonne appropriation de cet outil.

Le Conseil n'a pas d'objection de fond sur la méthodologie appliquée. Il relève simplement quelques aspects de forme, qui lui paraissent importants sur le plan pédagogique et en termes de communication auprès des acteurs. En particulier pour les zones de plaine, les expressions employées peuvent laisser penser que la biodiversité n'y est pas présente.

Aussi, le CSRPN émet un **avis favorable** au document présenté, **sous réserve** des modifications suivantes :

- remplacer dans la légende de la carte régionale, la notion de « plaine cultivée » par « secteurs à biodiversité de plaine »
- remplacer la notion de « corridor peu fonctionnel », par la notion de « corridor à efficacité croissante ».

Par ailleurs, le Schéma Régional de Cohérence Écologique ne saurait être mis en œuvre sans véritable outil de suivi et d'évaluation. Aussi, **le CSRPN recommande de replacer la création d'un Observatoire Régional de la Biodiversité parmi les enjeux prioritaires du SRCE.**

Par ailleurs, dès lors que les régions limitrophes auront avancé dans la démarche, il serait intéressant que la cartographie régionale s'accompagne des trames vertes et bleues des régions voisines.

Fait à Hérouville-Saint-Clair, le 25 septembre 2013

Le Président du C.S.R.P.N de Basse-Normandie


Jean-Philippe RIOULT

